



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

publicité

Question écrite n° 58749

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée de la politique de la ville sur la nécessité d'introduire plus de « diversité » chez les mannequins travaillant pour la publicité. En effet, à la différence des publicités notamment les produits de grande consommation, dans certains pays européens ou aux États-Unis et au Canada, il apparaît qu'en France ces mannequins ne représentent pas toujours la diversité d'origine de cette clientèle. Les mannequins présents dans ces publicités n'assurent donc pas la promotion de cette France de la diversité. Dès lors, il pourrait être intéressant de sensibiliser sur ce constat les organismes professionnels de ces publicitaires, pour leur recommander une meilleure prise en compte de cette France multiraciale dans la présentation humaine de leurs encarts publicitaires qui de plus aurait une rentabilité commerciale évidente, tout en ayant aussi un rôle important, notamment pour l'imaginaire et la représentation de la diversité pour de nombreux jeunes qui en sont issus. Il lui demande donc si elle compte prendre des initiatives en ce sens.

Texte de la réponse

La secrétaire d'État partage la préoccupation de l'honorable parlementaire tout en observant que ce sujet ne relève pas de son seul champ ministériel. Depuis plusieurs années le Gouvernement s'est saisi de la question de la diversité dans le monde médiatique et en particulier dans la publicité. Ainsi en 2007, le ministère de la santé a créé un groupe de travail sur l'anorexie et l'image du corps, pour favoriser la diversité, lutter contre les stéréotypes et en particulier contre les troubles alimentaires chez les jeunes ; cela a donné lieu à une charte signée le 9 avril 2008 par une douzaine de représentants des structures professionnelles du monde des médias. Cette charte reflète notamment le fait que, sensibles aux représentations du corps véhiculées par notre société, les signataires partagent la volonté d'agir sur les images véhiculées par la publicité et les médias en général. Les professionnels se sont mobilisés récemment comme en témoigne la tenue du forum Pub et cité organisé par l'Autorité de régulation professionnelle de la publicité (ancien BVP) qui s'est déroulé le 5 juin 2009. Centré sur le thème de l'image du corps dans la publicité, ce forum a abordé la question d'une meilleure représentation de la diversité sous toutes ses formes (couleur, âge, morphologie, poids...). Les mesures de la dynamique Espoir banlieues portent également la marque de l'intérêt du Gouvernement pour cette question : ainsi une mesure vise-t-elle à ouvrir la fonction publique à la diversité, tandis qu'une autre, « éduquer au respect et à la mixité », vise à promouvoir des relations plus respectueuses de la diversité et des relations entre les hommes et les femmes. L'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSé), placée sous la tutelle du secrétariat d'État chargé de la politique de la ville, développe des actions qui intègrent cette préoccupation. Ainsi la commission « images de la diversité » installée en mars 2007, en partenariat avec le Centre national de la cinématographie (CNC) présente un bilan convaincant : la diversité progresse dans le milieu cinématographique. Il importe de poursuivre ce mouvement en donnant à cette question toute l'importance qu'elle mérite et de mettre en place les préconisations et les « bonnes pratiques » qui contribueront à faire évoluer les mentalités pour écarter les stéréotypes et assurer une meilleure représentation de la société française.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58749

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : Politique de la ville

Ministère attributaire : Politique de la ville

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 22 septembre 2009, page 8954

Réponse publiée le : 9 février 2010, page 1473